

Le centre aquatique Pharéo labellisé « Écoresponsable »



Cet été, l'équipe du centre aquatique de Beaufort-en-Anjou a reçu le label « *Écoresponsable-niveau 2 : Jeune pousse* ». Une charte, lancée par la Communauté de communes et l'Office de tourisme Baugeois-Vallée, créée pour encourager les prestataires touristiques et leurs clients à mettre en place des actions concrètes pour un tourisme plus responsable.

Réduction de la consommation d'eau, respect de la biodiversité, information et sensibilisation... De nombreuses actions ont été engagées, comme l'installation de pommeaux de douche avec indicateur lumineux, la mise en place de programmeurs avec système de coupure automatique de l'eau, l'affichage d'une signalétique sur les bons gestes à suivre.... D'autres sujets sont également en réflexion comme un protocole sur la récupération d'eau, un système d'allumage automatique des lumières dans les vestiaires...

La ville remercie vivement la société Récréa, gestionnaire du centre aquatique de Beaufort-en-Anjou ; Claude Perengo, manager, et ses équipes d'avoir enclenché cette démarche qui leur a permis d'atteindre directement le niveau 2 d'engagement sur 3.

Ce label, élaboré sur de nombreux critères d'économies d'énergie et de développement durable, entre parfaitement dans la démarche engagée par la municipalité ([voir TU 190](#)).

Consultez les critères de la charte du tourisme écoresponsable de Baugeois-Vallée : [cliquez ici](#).



graphisme et illustrations : tony Emeriau – tony@ouais-ca-marche.com